

Consignes et modalités d'évaluation

L'objectif de ce travail est d'appréhender la gestion de projet et de décrire et comprendre le fonctionnement d'une organisation concrète qui déploie son action dans le domaine social. L'organisation sera choisie de manière autonome par un **groupe d'étudiant-es de 4 personnes**.

A. Partie écrite du travail de groupe :

Chaque étudiant-e prend en charge individuellement une des parties du rapport écrit (une personne est responsable des parties 1 et 5, une personne est responsable de la partie 2, une personne est responsable de la partie 3, une personne est responsable de la partie 4). **Chaque partie évaluée individuellement doit mentionner le nom et prénom de la personne qui la rédige.**

1. **Contexte.** Quel est le champ d'action de l'organisation, ses frontières, son environnement ? Dans cette partie, il s'agit de présenter les objectifs, les valeurs, l'historique de l'organisation ainsi que le contexte socio-politique et juridique actuel et passé dans lequel elle agit.
2. **Stratégie interne.** Comment organise-t-elle son action ? Quelle organisation des tâches, quelle stratégie interne ? Qui fait quoi et avec quelles compétences et procédures ? Dans cette partie, l'étudiant-e décrit et analyse le mode de fonctionnement adopté par l'organisation pour produire son action à partir des outils présentés en cours.
3. **Stratégie externe.** Comment cherche et organise-t-elle les ressources ? Quelles sont les contraintes auxquelles elle est soumise ? Qui sont les partenaires ? Quelles sont les stratégies externes qui servent à réaliser son action ? Dans cette partie, l'étudiant-e décrit et analyse comment l'organisation s'insère dans son environnement et comment elle parvient à l'utiliser pour produire son action. Pour ce faire, il s'agit de mobiliser les outils d'analyse présentés en cours (analyse stratégique, cartographie des partenaires, relations aux collectivités publiques...).
4. **Gestion de projet (Making-of).** Comment s'est déroulé le projet dans le cadre du module ? Comment s'est répartie la charge de travail ? Quelle a été la dynamique du groupe ? Quels outils ont été mobilisés pour organiser le travail ? Qu'est-ce qui a fonctionné ou non dans le groupe ? Pourquoi ? Quelles sont les pistes d'amélioration (et si c'était à refaire ?). Dans cette partie, l'étudiant-e, en s'appuyant sur un journal de bord **et** sur les outils de la gestion de projet, construit une analyse réflexive du processus de production du travail de groupe sur l'ensemble du module.
5. **Conclusion.** On trouvera ici une synthèse et une méta-analyse critique de l'organisation décrite et analysée dans les parties précédentes.

Annexe obligatoire : sur une demi-page le groupe de travail rédige une réflexion collective sur la gestion de projet.

Annexes facultatives : les membres du groupe de travail peuvent annexer à leur rapport tout document qu'ils ou elles jugent utiles pour autant qu'il ne s'agisse pas de parties indispensables au travail qui doivent quant à elles se trouver dans le corps du texte.

Comment présenter le travail ?

Le dossier doit être structuré selon les 5 parties ci-dessus. Il comprend 10 pages maximum (page de garde comprenant les noms complets des quatre étudiant·es, le nom de l'organisation et le numéro du groupe, table des matières, bibliographie et annexes en sus) **doit être rendu sur Moodle le 16 décembre 2026 à 23h59 dernier délai en version .docx et .pdf**. Il est nommé de la manière suivante : **OPR_Groupe X_Nom de l'organisation_Noms de famille**. Le document est déposé par **un·e seul·e membre du groupe**.

Une présentation orale de groupe aura lieu en janvier (la date sera communiquée dans le courant du semestre). **L'évaluation porte à la fois sur le dossier écrit et sur la présentation orale.**

B. Partie orale du travail :

Lors de la présentation orale, chaque membre du groupe présente la partie qu'elle ou il a rédigée.

Les critères d'évaluation de chaque partie sont les suivants

- Capacité à analyser une organisation / un projet dans son contexte social et politique en se basant sur les cadres analytiques étudiés dans le module
- Capacité à mobiliser à bon escient les outils et les modèles appris dans le module
- Capacité à prendre de la distance, à développer un sens critique
- Capacité à mobiliser la réflexivité

NB : La **cohérence collective** (harmonisation des parties, réflexivité) ainsi que la **qualité formelle** du travail sont évaluées et constituent des notes communes.

C. Attribution des points

Note individuelle :

- 40 points : Partie individuelle rédigée dans le rapport écrit
- 10 points : Présentation orale individuelle (clarté, pertinence, aspects formels)

Note collective :

- 20 points : Harmonisation et cohérence du rapport écrit (du groupe)
- 10 points : réflexion collective écrite sur la gestion du projet
- 20 points : Présentation orale de tout le groupe (cohérence, harmonisation, aspects formels)

Prorata notation

1-9pts	10-19pts	20-29pts	30-39pts	40-49pts	50-59pts	60-68pts	69-76pts	77-84pts	85-92pts	93-100pts
1	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6